

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. Jean-Michel THUNE, Mme MILOVANOVIC Sonia, M. CAYEUX Philippe

EXCUSE : NEANT

NON EXCUSEE : Mme BURY Delphine

M. Francis SUAUD est désigné secrétaire de séance.

Dél : 2025/048 – Objet : vote du compte administratif 2024 du budget principal – Annule et remplace le vote du compte administratif du budget principal voté le 10 mars 2025

Suite à une erreur de report antérieur de la section de fonctionnement lors du vote du compte administratif 2024 en séance du dix mars 2025, il convient délibérer sur ce compte administratif rectifié.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Guy GAUDIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame Le Maire Sylvie VERDON, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		281 668,48	14 770,55		14 770,55	281 668,48
Opérations de l'exercice	1 172 366,24	1 570 457,55	509 588,72	648 276,15	1 681 954,96	2 218 733,70
TOTAUX	1 172 366,24	1 852 126,03	524 359,27	648 276,15	1 696 725,51	2 500 402,18
Résultats de clôture		679 759,79		123 916,88		803 676,67
Restes à réaliser			460 184,35	43 358,66	460 184,35	43 358,66
TOTAUX CUMULES	1 172 366,24	1 852 126,03	984 543,62	691 634,81	2 156 909,86	2 543 760,84
Résultats définitifs		679 759,79	292 908,81			386 850,98

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 085-218500106-20251216-DELIB2025_048-BF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à 11 voix pour et 2 abstentions** des membres présents ou représentés,

APPROUVE le compte administratif du budget principal de la Commune de l'exercice 2024 tel que présenté ci-dessus.

STIPULE que le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2024 voté par délibération n° 2025/006 reste exécutoire.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Sylvie VERDON

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE SAINT-LOUIS' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a black ink signature, which appears to be 'Sylvie Verdon'.